



MAIRIE D'ABBECOURT

26, rue de Courcelles BP 80009
60430 ABBECOURT
09 62 60 44 03
mairie@abbecourt.fr



Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 11 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf le onze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la Présidence de Monsieur ANTHÉAUME Jean-Jacques, Maire.

Etaient présents MM. ANTHÉAUME Jean-Jacques, LE GAL Michel, DESLIENS Michel, EVAIN Mireille, AVONTURE Jacky, DESLIENS Pierre, BOUFFLERS Philippe, RENARD Brigitte, ROBERT Chantal, THOMAS Ginette, WANEQUE Jean-Pierre.

Etaient absents Monsieur BONTEMPS Christophe qui a donné procuration à Monsieur ANTHÉAUME Jean-Jacques, Madame Brigitte GOSSARD qui a donné procuration à Madame Ginette THOMAS, Madame ALEIXO Guylène.

Date de convocation : 30/11/2019

Date d'affichage : 30/11/2019

Secrétaire de séance : Madame Mireille EVAIN

I – Renouvellement de la carte d'achat

La commune d'Abbecourt s'est dotée depuis plusieurs années d'un outil de commande et de solution de paiement des fournisseurs.

Cette carte achat venant à échéance, Monsieur le Maire propose de la renouveler auprès de la Caisse d'Epargne Hauts de France pour une durée de 3 ans. Le conseil municipal adopte cette décision à l'unanimité.

II – Enfouissement rue du Gros Poirier

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Accepte** la proposition financière du Syndicat d'Energie de l'Oise de procéder aux travaux de : Mise en Souterrain - BT / EP / RT - Rue du Gros Poirier

- **Demande** au SE 60 de programmer et de réaliser ces travaux

- **Acte** que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux

- **Autorise** le versement d'un fonds de concours au SE60.

- **Inscrit** au Budget communal des années **2020 et 2021**, les sommes qui seront dues au SE 60, en section d'investissement à l'article 204158, selon le plan de financement prévisionnel joint :
 - En section d'investissement, à l'article 204158, les dépenses afférentes aux travaux **44 282,33 € en 2020 et 44 282,32 en 2021** (montant prévisionnel du fonds de concours sans frais de gestion et avec subvention)

 - En fonctionnement, à l'article 6042, les dépenses relatives aux frais de gestion **8 035,84 € en 2020 et 8 035,83 en 2021**

- **Prend Acte** que les travaux ne pourront être réalisés qu'après versement d'une participation à hauteur de 50%

- **Prend Acte** du versement d'un second acompte de 30% à l'avancement des travaux et le solde après achèvement des travaux.

III- ADICO : contrat solution cloud

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec l'ADICO le contrat Solutions Cloud Microsoft.

IV – Questions diverses

- **SAFER** :
Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à renouveler la convention avec la SAFER pour un montant de 350 € par an.

- **TRANSFERT** :
Le conseil municipal décide de transférer 1 111 € du 2152/53 vers le 2315/47

La séance est close à 19 H 40

La Secrétaire de séance,

Mireille EVAIN



Le Maire,

Jean Jacques ANTHÉAUME.


